



LES BONNES PRATIQUES POUR L'ÉTUDE DE DANGERS

RÉALISATION, VALIDATION, EXPLOITATION

Présentation :

Plus qu'une simple étude, l'étude de dangers est au cœur du dossier d'autorisation d'exploiter et du système de gestion de la sécurité de l'établissement.

Les exigences réglementaires (réglementation ICPE, Directive Seveso, Loi PPRT) ont modifié fondamentalement le contenu des études de dangers des industriels concernés. Cette démarche nécessite aujourd'hui une méthodologie et des compétences particulières afin de démontrer et justifier qu'une installation industrielle – existante ou future – présente un niveau de risque accidentel aussi bas que possible pour son environnement naturel, urbain et technologique.

Rédigée sous la responsabilité de l'exploitant, l'étude de dangers s'inscrit dans un contexte où la maîtrise des risques technologiques (explosion, incendie, nuage toxique) vis-à-vis de l'urbanisation est de plus en plus renforcée et médiatisée. Choisir des moyens adaptés pour réaliser, valider, ou exploiter une étude de dangers est donc fondamental.

Objectifs :

Au travers de cette formation, Chilworth souhaite faire partager son expérience (leçons d'accidents, analyses de risques, études de dangers, tierce expertises) pour aider les personnes chargées de réaliser, valider ou exploiter une étude de dangers. Vous apprendrez à élaborer une stratégie, étape fondamentale avant de vous lancer dans cette démarche. Vous aborderez ensuite toutes les étapes de l'étude de dangers à travers des études de cas, pour choisir les outils adaptés parmi ceux disponibles et éviter les points bloquants. A l'issue de la formation, les participants seront en mesure, non seulement de produire une étude de dangers exhaustive et démonstrative, mais aussi de porter un avis critique sur le fond et la forme d'une telle étude, afin d'en exploiter les éléments en interne, ou pour communiquer des informations au public et aux services de l'Etat.

Programme détaillé :

Introduction

- Les risques industriels, majeurs et technologiques
- Les enjeux

L'étude dangers : plus qu'un simple dossier réglementaire ICPE

- La réglementation de la gestion du risque industriel – Les responsabilités
- L'étude de dangers au cœur du dossier de demande d'autorisation et du SGS
- Les liens avec les autres procédures réglementaires et études associées (PPRT, PPI, ATEX, foudre,...)

Élaborer une stratégie avant d'aborder une étude de dangers

Les points clés de l'étude de dangers

- Tirer les leçons de l'accidentologie
- Les connaissances nécessaires pour l'identification des dangers (notions de sécurité des procédés,...)
- Mettre en œuvre des méthodes adaptées pour l'analyse de risques, véritable cœur de l'étude de dangers
- Évaluer et traiter les conséquences des accidents majeurs potentiels (outils, résultats)
- La pertinence des mesures de prévention et de protection (efficacité, fiabilité)
- La probabilité des événements conduisant à des scénarios majeurs (sources de données, règles, justification)
- Hiérarchisation des scénarios d'accidents (méthodologie, justification par une démarche itérative)
- Exploitation des résultats
- Le rôle du Service instructeur - Préparer la tierce expertise

Retours d'expérience

- Échanges / discussion à partir d'exemples industriels des participants

Conclusions

Personnel concerné :

Directeurs d'usine, directeurs, responsables et animateurs HSE, ingénieurs et techniciens impliqués dans l'évaluation des dangers, la réalisation ou la validation d'une étude de dangers.

Informations :

Durée : 1,5 jours (9h - 17h30 / 9h - 12h30)

Dates : 18/19 mars 2010 à Lyon

Coût : 950 Euros HT - *Comprend les pauses et les repas de midi*

